

## Question orale de M. JUNQUE : Projection du match des Diables rouges au parc du Wolvendael.

M. Junqué rappelle que dans le cadre de l'Euro de football 2024, une partie du parc de Wolvendael a été réservée pour la projection des matches de l'équipe nationale sur écran géant.

M. Junqué tient à saluer cette initiative. Il était lui-même au parc de Wolvendael le lundi 17 juin pour le premier match de poule, et cela faisait longtemps qu'il n'avait plus vu une ambiance aussi conviviale à Uccle, malgré le résultat décevant des Diables rouges.

Des gens de tous âges, de toutes origines et de tous milieux sociaux, des familles, des groupes de jeunes et de moins jeunes, y étaient présents et ont partagé un bon moment. Ce fut un moment de communion dans la bonne humeur, grâce à la « magie du foot ». Et le tout dans le cadre magnifique du parc de Wolvendael.

Tout en approuvant chaleureusement cette initiative, M. Junqué estime néanmoins que certaines choses sont perfectibles. Il pense notamment à l'affichage sauvage qui a eu lieu les jours précédant le début du tournoi. Il y avait parfois 4 ou 5 affiches par arrêt de bus dans les environs. Ce matraquage pollue l'espace public déjà saturé de messages commerciaux.

Par ailleurs, il était interdit de prendre de l'eau sur le site, et une fouille très poussée était opérée pour s'en assurer. M. Junqué peut tout à fait concevoir que les autres boissons soient interdites, et ce d'autant plus que, l'entrée étant gratuite (ce qu'il convient de saluer), l'organisation doit pouvoir se faire une marge sur les bières et les softs. Mais selon M. Junqué, pour de l'eau, c'est inconsidéré, surtout pour un événement qui se veut familial et a lieu au mois de juin, potentiellement sous de fortes chaleurs. M. Junqué a même vu un citoyen contraint de discuter de longues minutes pour pouvoir entrer avec ses médicaments. Indiquer l'interdiction de prendre son pique-nique sur les très nombreuses affiches via un simple pictogramme eût été intéressant pour la bonne information de tous.

M. Junqué épingle également la présence de deux voitures « publicitaires » sur la pelouse, qui donne une mauvaise image d'un espace vert classé où ces véhicules sont interdits. Heureusement, les voitures n'étaient plus sur la pelouse samedi.

Quelle a été l'implication de la commune dans cet événement en termes de moyens humains, financiers, matériels, etc. ? Quelle a été l'ampleur de la concertation sur des points tels que l'affichage, le stationnement de véhicules dans le parc et l'interdiction d'amener de l'eau et de la nourriture ?

M. le Bourgmestre répond que les éléments relevés par M. Junqué sont tout à fait exacts.

Ceux-ci ont d'ailleurs fait l'objet de la réunion avec les organisateurs, la police et le personnel communal concerné, que M. le Bourgmestre a présidée cet après-midi.

Cette réunion a permis d'examiner dans un esprit très positif les corrections qu'il convient d'apporter aux dysfonctionnements observés.

La confiscation de l'eau est sans doute due à l'application trop littérale d'un arrêté dont la justification repose sur le fait que même une bouteille d'eau est susceptible de servir de projectile.

M. le Bourgmestre souligne aussi le fait qu'il fallait parfois attendre trois quarts d'heure pour obtenir un verre d'eau ou une bière.

Il faudra garantir un accès à l'eau, vital pour le bien-être des personnes présentes, tout en veillant à ce que les organisateurs puissent dégager des recettes, eu égard aux risques financiers qu'ils prennent.

La commune ne soutient pas financièrement cette manifestation mais assure un appui logistique grâce à l'intervention de la police et du service de la Propreté.